

Genève, date du timbre

Concerne : séance information Oulpan - Session 2020/2021

Chers élèves et futurs élèves,

Comme chaque année, nous avons le plaisir de vous convier à notre séance d'information et d'inscription au cours pour la session 2019-2020 de l'oulpan.

Cette séance aura lieu, en présence de nos professeurs le :

Mardi 25 août 2020 à 19h30
Communauté Israélite de Genève.
Avenue Dumas 21, 1206 Genève
Amphithéâtre, 1er étage

Durant cette séance, nous vous présenterons notre programme, les horaires des cours. Les cours débuteront le lundi 31 août 2020.

Veuillez nous ramener lors de la réunion le formulaire en pièce jointe dûment complété et signé, ou nous le retourner.

Nous serons heureux de vous rencontrer et dans l'intervalle, nous vous souhaitons à tous un bel été.



Elias Friia
Secrétaire Général

Annexes: formulaire d'inscription, 1 BVR

OULPAN D'HEBREU ADO 2020-2021

ELEVE

NOM PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL PAYS

T. PRIVÉ T. PRO.

T. PORTABLE E-MAIL

PROFESSION DATE / LIEU NAISSANCE :

COURS

NIVEAU HORAIRE

TARIF ANNUEL	MEMBRE* :	NON-MEMBRE :
<input type="checkbox"/> ADULTE	<input type="checkbox"/> CHF 750.-*	<input type="checkbox"/> CHF 950.-
<input type="checkbox"/> JEUNE 14-17 ANS	<input type="checkbox"/> CHF 450.-*	<input type="checkbox"/> CHF 750.-
<input type="checkbox"/> FOURNITURES 14-17 ANS	<input type="checkbox"/> CHF 50.-	<input type="checkbox"/> CHF 75.-

* Personnes (ou parents) cotisants à la CIG

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour être inscrit ou réinscrit à votre cours, la totalité de la facture d'Oulpan doit être acquittée (à l'aide du bulletin de versement y relatif), ceci avant la date du premier cours prévu le 31 août 2020.

En cas d'inscription en cours d'année scolaire, la facture d'Oulpan devra également être acquittée avant la date de votre premier cours.

Nous attirons votre attention sur le fait que seules les personnes à jour de leur(s) facture(s) avec la CIG pourront s'inscrire ou se réinscrire aux cours d'oulpan.

Si un désistement intervient en cours d'année scolaire de l'Oulpan, l'écologie est dû dans sa totalité et il n'y aura pas de remboursement au prorata.

Conditions valables dès le 31 août 2020.

Elias FRIJA
Secrétaire Général

Bon pour accord
Genève, le